

# RESOLUTION

**Auteur** Grégory Logean, UDC, Philippe Natermod, PLR, et Philipp Matthias Bregy, CVPO  
**Objet** Loup: la récréation est terminée!  
**Date** 08.09.2014  
**Numéro** 5.0094

---

Le loup agit sans discernement, sans se soucier des besoins de la faune et la plupart du temps pour le seul plaisir de tuer. Avec ce prédateur, c'est une partie de notre agriculture de montagne qui se trouve assassinée. Le loup engendre également d'importants frais, notamment au niveau de la prévention et de l'indemnisation des dégâts.

C'est pourquoi, le Parlement a exigé du Conseil fédéral qu'il renégocie la Convention de Berne pour assouplir la protection accordée au loup et, en cas de refus de Strasbourg, de dénoncer ladite Convention.

La demande de la Suisse ayant été formellement rejetée par le Comité permanent de la Convention de Berne à Strasbourg, le Conseil fédéral aurait dû dénoncer la Convention de Berne conformément au mandat des Chambres fédérales. En refusant de le faire, le Conseil fédéral bafoue les institutions. Entre temps, les moutons continuent à être égorgés.

Pire encore, le Conseil fédéral a mis en consultation, durant l'été, un nouveau Plan Loup qui vise à créer les conditions nécessaires pour que les loups revenus en Suisse puissent vivre et se reproduire afin de constituer des populations alpines. Ce nouveau Plan Loup a été élaboré par des technocrates très éloignés des préoccupations et réalités des populations alpines. En effet, les conflits avec l'agriculture, la chasse, le tourisme et la population concernée sont minimisés.

Force est de constater qu'il n'existe pas, en Suisse, de région suffisamment étendue pour offrir au loup un espace vital répondant à ses besoins. Sur un territoire aussi peuplé que le nôtre, comment les loups pourraient-ils trouver un espace approprié pour qu'ils puissent élever leur descendance sans être dérangés par l'homme?

Il est donc nécessaire que les cantons concernés puissent gérer eux-mêmes la régulation du loup sans avoir à subir les conséquences d'ordonnances fédérales compliquées et inadaptées.

## **Conclusion**

Le Grand Conseil du canton du Valais demande à l'Assemblée fédérale:

1. de sommer le Conseil Fédéral de dénoncer la Convention de Berne avec la possibilité de négocier une nouvelle entrée mais avec une réserve, analogue à celle que 12 des 27 Etats contractants ont demandée avec succès, excluant la protection du loup;
2. de modifier la législation sur la chasse en Suisse avec l'objectif que le loup puisse être chassé.